Politis

# Quand le gouvernement et l'UE sont soumis aux lobbys, nous sommes la seule alternative

Les citoyens doivent prendre conscience de leur pouvoir pour contrer les lobbys et imposer la transition écologique. Leurs gestes individuels, comme le boycott, et leurs actions locales sont indispensables au démarrage d'une dynamique de changement d'ampleur « par le haut ».

En cette fin de confinement, le moral des Français est au plus bas. Du jamais vu, selon l'Insee, depuis l'avènement de cet indice en 1972. Peut-on s'en étonner ? Certainement pas à la lecture d'articles pointant le poids des lobbys sur le gouvernement en pleine crise du Covid-19, aux antipodes du discours présidentiel de renouveau promis le 13 avril. Seuls, nous ne pouvons rien face aux « représentants d'intérêts ». Mais ensemble, nous portons une véritable force collective insoupçonnée pour rendre le monde meilleur #EtAprès, notamment par le boycott, mais pas seulement. Voici des pistes pour agir localement. Une lecture positive, ça ne se refuse pas…

## La présence accrue mais légale des lobbys en France et à Bruxelles

**Antoine Giret** est conseil en transition écologique et résilience des systèmes

**Thomas Delavergne** est rédacteur de contenu précarisé mais citoyen déterminé

Il n'y a rien de pire que des approximations ou de relayer les « on dit » pour donner du poids à ceux qui maîtrisent la loi. À savoir les lobbyistes. Déjà, commençons par nous entendre sur le concept de lobby, autrement dit « représentant d'intérêts ». Dans sa définition du lobbying, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) note que l'environnement se trouve en première position des thématiques signalées par ces groupes de pression, tandis que l'économie et le droit du travail complètent le podium. À propos de ladite définition d'un lobby, en voici un extrait : *« Faire de la représentation d'intérêts, c'est prendre l'initiative d'entrer en contact avec les personnes qui sont chargées d'élaborer et de voter les lois et de conduire l'action de l'État (dans les ministères, au Parlement, mais aussi dans les administrations au niveau local) pour influencer leurs décisions. »*

Vous l'aurez compris, vous êtes un lobbyiste qui s'ignore lorsque votre association de bénévoles sollicite un adjoint municipal à la culture pour un rendez-vous en vue d'une subvention publique. Nous usons d'ironie mais vous comprenez la logique. Une question s'impose : où commence la corruption lorsqu'un représentant d'intérêts d'une multinationale paie à un parlementaire de l'UE un repas dans un palace bruxellois et offre des avantages en nature difficilement traçables afin que ce dernier vote contre le Green New Deal (par exemple…) ? La frontière est ténue puisque la HATVP stipule une évidence : *« Essayer d'obtenir des informations par des moyens frauduleux »* est interdit.

Toujours est-il qu'il existe une plateforme européenne qui recense l'ensemble des acteurs autorisés à graviter autour des parlementaires. Le chiffre de 20.000 lobbyistes dans la capitale belge revient souvent. Indécent ? Mieux vaut savoir que de se voiler la face devant une pratique ancienne et inhérente à la nature humaine… La transparence de l'UE sur la présence des lobbys (pas leur contenu) a débuté en 1995, après avoir connu son essor dans les années 1980.

En France, l'Assemblée nationale et le Sénat ont attendu 2009 pour instaurer leur premier code de bonne conduite. En date du 27 avril 2020, le répertoire en ligne de la HATVP recensait 2.049 représentants d'intérêts inscrits. Sachant que toutes les personnes morales exerçant une activité de lobbying de façon *« principale et régulière »* doivent s'y inscrire et que, toujours selon le média indépendant Les Jours, en janvier dernier, *« le Conseil de l'Europe dénonce une opacité à la française entre lobbyistes et exécutif. De véritables garde-fous se font toujours attendre »*, ce n'est pas gagné pour que le peuple croit en l'indépendance décisionnelle de ses élus.

# Édouard Philippe, d'ancien directeur des affaires publiques d'Areva à Premier ministre

Greenpeace, Bloom, Google ou Facebook appartiennent à ces ONG, associations et entreprises qui pratiquent le lobbyisme à Bruxelles. Autant glisser sa vision du monde directement où se décide l'avenir politique et économique du Vieux Continent, et indirectement d'une partie du monde si l'on se réfère à la signature du CETA. En effet, le traité de libre-échange européen approuvé avec le Canada autorise de manger un poulet truffé d'OGM de Vancouver, transporté par avion, grâce à nos parlementaires européens. Il semble que des syndicats d'agriculteurs spécifiques, également présents auprès des décideurs français, n'ont pas disposé de moyens suffisants pour défendre le poulet de plein air élevé à Challans, Loué ou en Bresse. Un scandale écologique parmi d'autres qui accroît le transport injustifié d'animaux disponibles sur nos territoires et des pratiques sanitaires délovales, mères nourricières de virus…

Revenons-en aux grandes entreprises : elles disposent toutes de directeurs des « affaires publiques ». Avant d'être élu député puis nommé Premier ministre, Édouard Philippe occupait cette fonction chez Areva entre 2007 et 2010. De quoi laisser songeur sur l'abandon de l'EPR, réel gouffre pour nos finances publiques, sans parler du retraitement impossible des résidus d'uranium ou de la gestion des démantèlements…

Partant de ce postulat et refusant de nous laisser abattre comme des arbres d'Amazonie pour produire du soja qui nourrira des vaches, ou des forêts décimées d'Asie du Sud-Est afin de ravir nos besoins en Nutella, une solution efficace existe : le boycott. Manger local et regarder les étiquettes des biens de consommation (tout humain a ses petites faiblesses), c'est le lobby le plus radical dont vous allez devenir acteur. Et aux mauvaises langues qui n'y croient pas, regardez le nombre d'entre nous qui viennent désormais avec leur panier au marché ou avec son propre sac en tissu chez le boulanger. Vous montrez l'exemple, vous êtes des pionniers ! Les petits actes d'apparence anodine ont des conséquences salvatrices pour un monde soutenable.

# Être pionnier face à l'immobilisme des États

Les changements les plus radicaux et importants (en termes de réduction des déchets, des pollutions, des émissions de $CO_2$ ou de l'épuisement des ressources naturelles) viendront effectivement « du haut » mais seulement pour confirmer, acter et généraliser à l'ensemble d'un pays ou d'un secteur d'activité les actions initiées « en bas ».

> *Si vous pensez que vous êtes trop petit pour avoir de l'impact, essayez d'aller au lit avec un moustique. (Anita Roddick)*

Sans pionniers, « early adopters », « désobéissants » (appelez-les comme vous voulez) qui montrent la voie et démontrent la viabilité d'une dynamique nouvelle, les États prôneront l'immobilisme.
À notre sens, un prérequis nécessaire et indispensable à tout objectif de changement de fonctionnement de société – qui doit être partagé par le plus grand nombre afin de réussir – consiste d'abord à esquisser, puis dessiner ce projet dans ses grandes lignes conceptuelles, philosophiques ou morales. Concrètement ? Nous devons faire ressortir la finalité de manière claire, la définir en termes de récits, de visions et de projets de vie… mais surtout pas uniquement en termes de moyens.

## Loi antigaspillage : d’une belle opportunité initiale à un gaspillage

La France a adopté en janvier 2020 une « loi antigaspillage » qui fixe à 100 % l’objectif de plastique recyclé d’ici à 2025. Restreindre les discussions « en haut » (entre lobbyistes du plastique, quelques associations militantes et l’État) à la négociation d’un taux de plastique recyclé et à sa date d’application (objectifs de moyens), c’est oublier la finalité fondamentale qui vise à réduire la pollution et la production d’emballages inutiles. D’ailleurs, c’est oublier cette finalité ou c’est la masquer volontairement ? C’est en tout cas parler de « recyclage » (qui revient davantage à du « décyclage » en ce qui concerne le plastique) plutôt que de remettre en question l’utilité même de certains emballages. C’est finalement une occasion manquée de se donner les moyens (les bons) pour sortir de la société du tout-jetable.

## Réduire nos déplacements, c’est économiser à tous les niveaux

Un autre exemple : le principe selon lequel *« la mobilité doit être facilitée pour tous »*. Nul besoin d’opposer Paris, métropoles, villes moyennes et campagnes pour comprendre qu’un projet de territoire ne se limite pas à une réflexion en termes de moyens : transports en commun, constructions de routes, prolongements d’infrastructures de tramway-trains… Fondamentalement, l’objectif non exprimé de chaque citoyen n’est pas la mobilité (le moyen), mais bien l’accessibilité (la finalité). Ce qui importe, *in fine*, c’est que chacun puisse faire ses courses et ses activités à portée de vélo. Notre néo-cycliste n’aurait alors plus à faire usage de son SUV au quotidien. Il ne se soucierait plus de l’investissement dans un nouveau périphérique ou du prolongement d’un tramway lui permettant d’atteindre le centre commercial implanté à l’extérieur de sa ville.

Les finances publiques et la planète s'en porteraient mieux, car si nous n'allons pas décrypter les ravages de l'artificialisation des sols, la bétonisation sur des terres agricoles a une conséquence dramatique sur le réchauffement climatique. Même si les lobbys du BTP, les enseignes présentes dans les centres commerciaux, les multinationales du divertissement, etc., paieront des campagnes de publicité pour vanter les bienfaits sur l'emploi local...

# Les consom'acteurs plus forts que les lobbys

Une fois l'objectif exprimé (la finalité), nous sommes convaincus que les rapports de force entre citoyens, lobbys et État ne se jouent justement que sur ces « moyens » (d'où la nécessité de bien définir le projet visé en amont) et se situent à deux niveaux complémentaires dans cette ambition de changement de fonctionnement de notre société :

**« en haut » :** les oppositions entre grandes entreprises ou syndicats industriels contre des réseaux « écologiques », militants et engagés font que l'État réagit par une politique du consensus, gardant comme seule boussole la croissance du PIB. Ainsi, l'État se place souvent en faveur des lobbys industriels, et par voie de conséquence, les leviers d'action demeurent très limités pour enclencher un changement.

**« en bas »** : nous (citoyens consommateurs) devons prendre conscience que nous avons le pouvoir de faire exister, de faire disparaître ou de ramener dans le droit chemin une marque, un produit ou un lobby. Désolé d'être violent, mais il est trop facile de continuer à vivre en consommant à outrance et sans remise en question sous couvert de salaire suffisant (j'ai de l'argent, donc j'achète) et de « j'éteins la lumière, je fais le tri et je vote pour les Verts ».

Nous devons oublier notre « pouvoir d'achat » et nous focaliser sur notre « pouvoir de l'achat, ou non » ! Plus globalement, nous avons tous un puissant « pouvoir de choix » à exercer, au niveau des moyens de chacun et dès que nous pouvons en faire usage.

En résumé, ne devenez pas obsédé au point de devenir fou de justices sociale et climatique comme Agnès Jaoui dans *Les Bonnes Intentions* (réalisé par Gilles Legrand). Mais gardez à l'esprit que les gestes citoyens « par le bas » permettent d'amener du crédit, du poids et de la cohérence avec les revendications et les actions menées plus haut par les militants engagés. Par leur effet d'entraînement, les actions individuelles et locales « par le bas » sont indispensables au démarrage d'une dynamique de changement d'ampleur « par le haut ».

> L'indice de confiance des ménages de l'Insee est basé principalement sur vos intentions d'achat à venir. Il est temps de revoir la méthode : le « moral » n'est pas forcément corrélé aux intentions de consommation ! La chute de l'indicateur ne traduit plus une baisse du moral mais peut-être une prise de conscience et de confiance en un avenir plus soutenable écologiquement et socialement.

PAR ANTOINE GIRET ET THOMAS DELAVERGNE
PUBLIÉ LE 8 MAI 2020